Communiqué de presse

agglopolys.fr

Agglopolys
Communauté d'agglomération de Blois

Le 29 avril 2020

Réouverture des déchetteries d'Agglopolys le lundi 4 mai

A compter du lundi 4 mai, les habitants d'Agglopolys pourront à nouveau utiliser les déchetteries sous certaines conditions adaptées à la crise sanitaire que nous traversons.

JOURS, HORAIRES ET SITES OUVERTS

Du 4 au 16 mai, les 9 neufs déchetteries suivantes seront ouvertes du lundi au samedi de 9h à 12h30 (fermeture des portes à 12h20) et de 14h à 17h30 (fermeture des portes à 17h20) : Blois Nord, Blois Sud, La Chaussée-Saint-Victor, Vineuil, Candé-sur-Beuvron, Cellettes, Valloire-sur-Cisse, La Chapelle-Vendômoise et Herbault.

Ouverture exceptionnelle des 9 déchetteries le 8 mai aux horaires ci-dessus.

La réouverture de la déchetterie de Molineuf est pour le moment différée.

CONDITIONS D'ACCES ET D'UTILISATION

Les déchets acceptés : Encombrants, Déchets Verts, Cartons, Gravats, Ferrailles, Batteries, Radiographies, Huile minérale et Huile végétale.

Les déchets refusés jusqu'à nouvel ordre : Déchets Diffus Spécifiques (peintures, aérosols, produits phytosanitaires, solvants…) et Déchets d'Ameublement dont les filières sont toujours à l'arrêt.

Les déchets recyclables tels que les emballages en verre, les papiers - petits cartons - briques alimentaires, les bouteilles plastique et boîtes métalliques sont à déposer dans les Points Tri, hors déchetteries, pour ne pas surcharger la fréquentation des déchetteries.
Les textiles sont à déposer dans des sacs fermés dans les HabitBox situées dans les communes.

- les **jours impairs** ne seront acceptés que les véhicules dont le numéro d'immatriculation est impair (hors n° de département). Aux **jours pairs**, seuls les véhicules dont le numéro d'immatriculation est pair pourront accéder aux déchetteries (hors n° de département).

Le dernier chiffre de la plaque d'immatriculation indique les jours d'accès du véhicule. (hors numéro de département)

Jours impairs

Jours pairs

Communiqué de presse

agglopolys.fr

CONSIGNES A SUIVRE :

- Il est recommandé pour des raisons de sécurité sanitaire de **venir à deux personnes maximum par véhicule**,

- Les entrées seront régulées par les agents de la collectivité (nombre limité d'usagers en même temps sur la plateforme de dépôt des déchets). C'est l'agent qui donnera l'autorisation d'entrer.

- Respecter les règles de sécurité routière, ne pas sortir de son véhicule et suivre les consignes des agents régulateurs,

- **Volume journalier limité à 1m^3**, tous déchets confondus,

- Trier ses déchets à la maison pour vider plus rapidement son chargement et ne pas encombrer la déchetterie,

- **Apporter ses propres outils pour décharger ses déchets** et nettoyer derrière soi (pelles, fourches, balais…). **Les agents d'accueil n'aideront pas au déchargement des véhicules.**

- Respecter les gestes barrières en étant vigilant aux distanciations sociales (1 m minimum) et **porter un masque et des gants si possible**,

- Etre patient et courtois lors de sa venue à la déchetterie et respecter les consignes des agents de la collectivité,

- **Se munir de son attestation de déplacement en cochant la deuxième case « Produits de première nécessité »**.

Attention !
Le temps d'attente risque d'être long les premiers jours de la réouverture des déchetteries et des embouteillages sont à prévoir.
Si vous le pouvez, il est préférable de continuer à traiter les déchets verts à domicile grâce au compostage, au paillage, à la tonte mulching.

Retrouvez toutes les informations et des conseils pour gérer vos déchets sur le site agglopolys.fr et la page Facebook d'Agglopolys.

CONTACT

Rachel MENSEAU - Directrice de la Communication
Hôtel d'agglomération - 1 rue Honoré de Balzac - 41000 Blois
Tél. 02 54 90 35 34 - r.menseau@agglopolys.fr